



No d'activité : 100463

Évaluation de l'aptitude à la conduite automobile

Vendredi 16 octobre 2026 de 13:00 à 16:15

 Hôtel Holiday Inn
900, rue Saint-Charles, Longueuil

 Président de séance
Dre Samia Namen

Message des organisateurs

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL ET POUR LES MEMBRES SEULEMENT. Aucun dîner ne sera servi, une collation à la pause-café.

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Le nombre de places étant limité, par respect pour tous ceux qui travaillent à l'organisation de l'activité et permettre à un autre médecin de prendre votre place, veuillez svp prendre le temps d'annuler le plus tôt possible votre inscription à partir du lien que vous aurez reçu lors de votre inscription.

Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante:
emcamorsl@amorsl.ca.

Horaire

13:00 - 14:30 **Évaluation de l'aptitude à la conduite automobile, Partie 1**

Dre Christine Roy, médecin conseil SAAQ

14:30 - 14:45 **collation**

14:45 - 16:15 **Évaluation de l'aptitude à la conduite automobile, Partie 2**

Dre Christine Roy, médecin conseil SAAQ

Objectifs

Évaluation de l'aptitude à la conduite automobile, Partie 1

- Rappeler les règlements de la conduite automobile et les rôles de la SAAQ et du médecin traitant.
- Évaluer le risque routier en tenant compte des différentes conditions médicales.
- Dépister les médicaments à haut risque pour la conduite (benzo, anti-psychotiques, opiaces...) et leur effet cumulatif.
- Repérer les drapeaux rouges exigeant un signalement obligatoire à la SAAQ en vertu du code de la sécurité routière, et ou des tests routiers et des évaluations spécialisées.
- Poser un diagnostic d'une inaptitude temporaire ou permanente à la conduite automobile.
- Rédiger efficacement le formulaire M28 et la déclaration d'inaptitude.

Évaluation de l'aptitude à la conduite automobile, Partie 2

- Rappeler les règlements de la conduite automobile et les rôles de la SAAQ et du médecin traitant.
- Évaluer le risque routier en tenant compte des différentes conditions médicales.
- Dépister les médicaments à haut risque pour la conduite (benzo, anti-psychotiques, opiaces...) et leur effet cumulatif.
- Repérer les drapeaux rouges exigeant un signalement obligatoire à la SAAQ en vertu du code de la sécurité routière, et ou des tests routiers et des évaluations spécialisées.
- Poser un diagnostic d'une inaptitude temporaire ou permanente à la conduite automobile.
- Rédiger efficacement le formulaire M28 et la déclaration d'inaptitude.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AMORSL

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de

télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>